



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/51
11 octobre 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-cinquième réunion
Bali, Indonésie, 13 – 17 novembre 2011

PROPOSITION DE PROJET : VIET NAM

Ce document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Fumigène

- Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche)

Banque
mondiale

PROJECT EVALUATION SHEET – MULTI-YEAR PROJECTS

Viet Nam

(I) PROJECT TITLE	AGENCY
Methyl bromide	IBRD

(II) LATEST ARTICLE 7 DATA (ODP Tonnes)					Year: 2010
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 101.4	TCA: 0	

(III) LATEST COUNTRY PROGRAMME SECTORAL DATA (ODP Tonnes)										Year: 2010			
Substances	Aerosol	Foam	Halon	Refrigeration		Solvent	Process Agent	MDI	Lab Use	Methyl Bromide		Tobacco fluffing	Total Sector Consumption
				Manufacturing	Servicing					QPS	Non QPS		
CFC													
CTC													
Halons												0	
Methyl Bromide										0.	76.8		76.8
Others													0
TCA													0

(IV) PROJECT DATA			2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montreal Protocol Consumption Limits		MB		109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2	0.
Maximum Allowable Consumption (ODP Tonnes)		MB		85.2	80.	80.	70.	70.	50.	35.	0.	
Project Costs (US\$)	IBRD	Project Costs	230,000.	650,000.			120,000.		58,284.	40,000.		1,098,284.
		Support Costs	17,250.	48,750.			9,000.		4,371.	3,000.		82,371.
Total Funds Approved in Principle (US\$)		Project Costs	230,000.	650,000.			120,000.		58,284.	40,000.		1,098,284.
		Support Costs	17,250.	48,750.			9,000.		4,371.	3,000.		82,371.
Total Funds Released by the ExCom (US\$)		Project Costs	230,000.	650,000.			0.		0.	0.		880,000.
		Support Costs	17,250.	48,750.			0.		0.	0.		66,000.
Total Funds Requested for Current Year (US\$)		Project Costs					120,000.					120,000.
		Support Costs					9,000.					9,000.

(V) SECRETARIAT'S RECOMMENDATION:	FOR BLANKET APPROVAL
--	-----------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Viet Nam, la Banque mondiale a soumis un rapport périodique sur la mise en œuvre du deuxième programme annuel du plan national d'élimination du bromure de méthyle (BM) du Viet Nam et une demande de financement pour la troisième tranche du projet qui seront examinés par le Comité exécutif lors de sa 65^e réunion. Le niveau de financement demandé est une somme de 120 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 9 000 \$US.

Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé en principe le plan national d'élimination du BM du Viet Nam lors de sa 50^e réunion pour un niveau de financement total de 1 098 284 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour l'élimination complète de l'utilisation contrôlée de BM (85,2 tonnes PAO) au pays d'ici 2015. Il a approuvé, lors de la même réunion, une première tranche de 230 000 \$US. Lors de sa 59^e réunion, le Comité exécutif a approuvé la deuxième tranche du projet de 650 000 \$US. L'actuelle demande de financement pour la troisième tranche est appuyée par un rapport périodique sur la mise en œuvre pour la période 2009-2010, ainsi qu'une partie de 2011. Elle comprend par ailleurs un programme de travail pour 2011-2012.

Rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail 2009-2010

3. Pour les années 2009 et 2010, la consommation de bromure de méthyle (BM) sans quarantaine et traitement préalable à l'expédition (QTPE) était inférieure à la consommation permise de 109,20 tonnes PAO en vertu du Protocole de Montréal. Sa consommation réelle pour 2010 était de 76,80 tonnes PAO, laquelle était inférieure aux 80 tonnes PAO convenues dans l'entente entre le Viet Nam et le Comité exécutif pour le plan d'élimination du bromure de méthyle (PEBM). Il a été observé toutefois que la consommation pour les applications QTPE avait augmenté, en raison principalement de l'accroissement des exportations de biens nécessitant la fumigation avec BM, tel que demandé officiellement par les pays importateurs, et de la hausse soudaine de l'incidence des parasites soumis à la quarantaine provenant de produits agricoles importés, en particulier les aliments pour le bétail en provenance d'Inde.

4. En 2010, une nouvelle circulaire sur la gestion des pesticides a été adoptée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural, laquelle a une plus grande portée juridique que l'actuelle politique régissant les importations et exportations de BM. Cette circulaire régleme séparément les importations de BM utilisant de nouveaux formats de permis d'importation, ainsi que le rapport sur les activités de fumigation et la vente de BM, qui exige des importateurs de fournir des renseignements plus détaillés sur ces activités, de manière à aider le Département pour la protection des végétaux (DPV) à suivre de plus près l'utilisation du BM. Le Département pour la protection des végétaux du Ministère de l'agriculture et du développement rural est chargé de délivrer des permis d'importation ainsi que de surveiller les importations réelles dans le pays, en étroite coopération avec le Département des douanes.

5. Au cours de cette période, le système d'information de gestion proposé (MIS) a été mis sur pied dans neuf sous-services régionaux de quarantaine des végétaux, afin de faciliter l'enregistrement de l'information sur l'acheminement du BM, de l'importateur à l'utilisateur final, y compris l'inscription, les permis, les importations, la consommation, la surveillance et l'application des contrôles. La base de données renferme également le nom des utilisateurs et des importateurs, de même que des renseignements sur les expéditions spécifiques, les quantités de BM utilisées pour les applications QTPE et sans QTPE, les quotas d'importation restants pour l'année visée, les ventes et les quantités en stock, la gestion financière du plan national d'élimination du BM, ainsi qu'une base de données destinée à aider les entreprises qui participent au projet. Le système d'information de gestion comprendra également les résultats de recherche sur la résistance des parasites à la phosphine et de démonstrations pour le

remplacement du bromure de méthyle, ainsi que tout amendement ou supplément à la réglementation actuelle concernant la gestion du BM. Un consultant a également été nommé en vue d'élaborer des normes de lutte contre les parasites et des exigences en matière d'hygiène pour les entrepôts. Des projets de normes ont été établis et ils sont actuellement en train d'être finalisés par le biais de consultations.

6. En ce qui a trait à l'assistance technique et à la formation, des projets de démonstration visant à mettre en lumière l'efficacité des solutions de rechange au BM pour les activités avant et après récolte ont été menés dans dix sites à la grandeur du pays. Les rapports décrivant en détail les procédures appliquées pour le traitement des sols fondés sur les pratiques actuelles des agriculteurs et les méthodes proposées ont également donné de bons résultats.

7. S'agissant de la formation, les spécifications de l'équipement devant être procuré aux centres de formation sont établies depuis juin 2010, mais aucun matériel n'a été acheté pour le moment. Les manuels de formation technique et les guides à l'intention des entreprises de fumigation et des propriétaires d'entrepôt ont été achevés en novembre 2010. Les résultats de recherche à jour provenant de l'unité de contrôle de la résistance des insectes ont été intégrés à ces documents didactiques afin de mieux conscientiser les fumigateurs au sujet des pratiques de fumigation à la phosphine destinées à réduire la résistance des insectes, qui semblent très courantes dans le pays. On a également traité brièvement de différents équipements modernes de fumigation et de protection pour aider les entreprises de fumigation et les propriétaires d'entrepôt à envisager d'autres techniques.

8. En juin 2011, une somme de 337 922 \$US a été décaissée et on prévoit qu'une somme de 302 836 \$US sera aussi décaissée d'ici la fin de l'année pour les deux premières tranches approuvées. Le solde pour ces deux tranches est de 239 242 \$US.

Plan d'action pour le programme de travail 2011-2012

9. Le gouvernement du Viet Nam s'engage à mettre les activités suivantes en oeuvre dans le cadre du troisième programme de travail du plan national d'élimination du BM :

- a) Finaliser les mesures politiques et réglementaires pour la révision de la loi sur la protection des végétaux qui sera présentée à l'Assemblée nationale d'ici 2012 en vue d'y intégrer les dispositions du Protocole de Montréal sur le bromure de méthyle;
- b) Achever les normes de lutte contre les parasites et les exigences en matière d'hygiène pour les entrepôts et les diffuser aux usagers d'ici la fin de 2012;
- c) Poursuivre la mise en service du système d'information de gestion sur le BM, afin de faciliter le processus concernant l'enregistrement, les permis, les importations, la consommation, la surveillance et l'application des contrôles;
- d) Formation et renforcement des capacités du personnel du Département pour la protection des végétaux;
- e) Soutenir la capacité de l'unité de contrôle de la résistance des insectes à étudier la résistance des parasites locaux à la phosphine et à élaborer des normes de luttés contre les parasites;
- f) Achever le développement des ressources pour les programmes de formation, en procurant de l'équipement aux cinq centres de formation et en complétant les programmes de formation pour les activités avant et après récolte;

- g) Renforcer les capacités des entreprises de fumigation en vue d'encourager le recours aux solutions de rechange au BM et de s'assurer qu'ils connaissent le Protocole de Montréal et le plan d'élimination du BM;
- h) Compléter les derniers projets de démonstration sur le terrain en vue de mettre en valeur les solutions de rechange au BM dans le secteur de la fumigation des sols et de mettre au point des protocoles de démonstration pour ces solutions;
- i) Poursuivre l'exploitation de l'unité de gestion des projets.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

10. Le Secrétariat a souligné que même si le pays avait atteint son objectif en matière de consommation admissible maximale en vertu de l'accord concernant le plan d'élimination du BM et que le Viet Nam respecte les mesures de contrôle prévues en vertu du Protocole de Montréal, le volume d'utilisation pour les applications QTPE avait augmenté, de même que pour les applications sans QTPE (bien qu'il soit encore inférieur au niveau maximum permis) entre 2009 et 2010. Il a également fait observer que les quotas pour les applications QTPE soumis aux importateurs enregistrés étaient plus élevés en 2011 que ceux de 2010, et a demandé des éclaircissements à ce sujet. La Banque mondiale a répété que cet accroissement était attribuable à une hausse du volume des biens exportés. Elle a par ailleurs indiqué que le système de permis actuel ne tient pas compte de la différence entre les applications QTPE et sans QTPE; pourtant, le plan d'élimination du BM stipule que toutes les activités liées aux applications sans QTPE doivent être conformes aux exigences. La Banque mondiale a ajouté que les quotas QTPE étaient fixés à des niveaux autorisant l'exportation de biens sans problème, et que ceux-ci pouvaient augmenter car ils sont ajustés pour répondre à la demande actuelle.

11. A propos de la politique et des règlements relatifs au BM, il a été par ailleurs observé que la circulaire sur la lutte contre les parasites adoptée en 2010, ainsi que l'achèvement du système d'information de gestion, ont contribué à mieux surveiller les importations et la distribution du BM dans le pays. La Banque mondiale a indiqué que la situation s'améliorerait encore en 2012, en raison de l'adoption d'une nouvelle politique qui exigerait des inspections et des comptes rendus plus rigoureux.

12. S'agissant du rapport financier, le Secrétariat a noté que les décaissements effectués en vertu du projet étaient assez bas et a prié la Banque mondiale d'indiquer les décaissements par tranche et par activité, afin de pouvoir établir les progrès réalisés lors de chaque tranche. Alors que les décaissements totaux pourraient être présentés sous forme cumulative, il importe de comprendre quelles activités seront couvertes par la tranche actuellement demandée et comment les dernières activités associées aux tranches précédentes seront mises en œuvre au cours de la prochaine année.

13. Le Secrétariat a également demandé des éclaircissements au sujet d'un atelier sur l'examen des politiques prévues en septembre 2011 et prié de faire le bilan sur les résultats obtenus. Il a également prié la Banque mondiale de fournir de plus amples informations sur les solutions de rechange appliquées dans les démonstrations effectuées sur le terrain, et d'expliquer pourquoi les équipements n'ont pas été procurés aux centres de formation.

14. La Banque mondiale a fourni au Secrétariat un complément d'information afin de répondre aux observations et commentaires effectués plus haut, y compris la liste des solutions de rechange utilisées dans les projets de démonstration. Elle a par ailleurs expliqué que les objectifs visés par l'atelier sur les politiques étaient de présenter les nouveaux règlements relatifs au BM avec les pénalités prévues pour les infractions, ainsi que de faire le bilan sur les solutions de rechange. Elle a aussi communiqué un plan

financier revu qui tient compte des observations du Secrétariat au sujet de la distribution par tranche et un plan de mise en œuvre annuel révisé. Après avoir examiné ces plans, le Secrétariat s'est montré satisfait. Il a rappelé à la Banque mondiale que ses décaissements devraient augmenter considérablement avant sa demande de financement pour la prochaine tranche. Ces tableaux figurent à l'Annexe I du présent document.

RECOMMANDATION

15. Puisque le niveau de consommation du BM pour 2010 du Viet Nam est inférieur au niveau de consommation permis en vertu de son accord avec le Comité exécutif, le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique 2009-2010 sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du plan national d'élimination du bromure de méthyle du Viet Nam;
- b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre pour 2011-2012;
- c) Demande au gouvernement du Viet Nam et à la Banque mondiale de poursuivre la surveillance de l'élimination du BM au Viet Nam et de faire un compte rendu annuel devant le Comité exécutif sur les progrès accomplis dans l'atteinte des réductions requises dans le cadre de ce projet.

16. Le Secrétariat recommande en outre l'approbation globale de la troisième tranche du plan national d'élimination du bromure de méthyle du Viet Nam avec les coûts d'appui qui s'y rattachent, selon le niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination du bromure de méthyle (troisième tranche)	120 000	9 000	Banque mondiale
